

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 14</i>
--	---	--

Date de convocation : 18 juin 2019

Vote(s) pour : 82
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 24 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Sylvie GOUSTIAUX.

Point n° 2019-06-24-CC-10.1 :

Fonds de concours 2019 : Attribution et Affectation de l'Autorisation de Programme.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant mise en place des fonds de concours et approbation du règlement d'attribution des fonds de concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 24 septembre 2018 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours,
VU le Budget Primitif 2019 approuvé par le Conseil métropolitain du 18 mars 2019,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 18 mars 2019 attribuant des fonds de concours aux communes pour un montant de 1 087 744 €,
VU la Décision Modificative approuvée par le Conseil métropolitain du 24 juin 2019,
VU le compte rendu de la Commission d'Attribution du 27 mai 2019,
CONSIDERANT les projets d'investissement des communes éligibles aux fonds de concours conformément au règlement d'attribution des fonds de concours de Metz Métropole,

DECIDE d'attribuer, pour l'année 2019, un fonds de concours aux communes en vue de participer au financement de leur projet d'investissement, conformément à l'annexe jointe,
DECIDE d'affecter un montant complémentaire de 350 360 € sur l'Autorisation de Programme de 1,7 million € ouverte au budget 2019,
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 25 juin 2019
Le Président



Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz

FONDS DE CONCOURS 2019

TABLEAU DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 27 mai 2019

N°	Commune porteuse du projet	Projet inter-communal	Avec la commune de	Répartition	Nom du projet	Montant du projet TTC	Date de début	Date de fin	Proposition de la commission Montant du FDC 2019	Date de la commission
16	Gravelotte	Non	Sans objet	-	Réhabilitation de l'ancien musée en maison de services	728 000	avr.-19	sept.-20	100 000	27/05/2019
18	Lessy	Non	Sans objet	-	Aménagements de sécurisation - Parking - PAVE - Aire de stockage	179 435	janv.-20	juin-20	42 458	27/05/2019
19	Mécleuves	Non	Sans objet	-	Création d'une aire de jeux au lieu-dit "Le Praïon"	64 903	juil.-19	déc.-19	15 000	27/05/2019
20	Pournoy-la -Chètive	Non	Sans objet	-	Eclairage public - Economies d'énergie - Remplacement de sources lumineuses	59 998	juin-19	déc.-19	25 077	27/05/2019
21	Marieulles	Non	Sans objet	-	Rénovation intérieure de la salle des fêtes	205 920	juil.-19	sept.-19	20 000	27/05/2019
22	Vernéville	Non	Sans objet	-	Pose d'un columbarium au cimetière communal	18 593	juil.-19	sept.-19	7 770	27/05/2019
23	Woippy	Non	Sans objet	-	Construction d'un court de tennis couvert sur le site du Patis	684 000	juil.-19	mars-20	100 000	27/05/2019
24	Ars Laquenexy	Non	Sans objet	-	Réfection de l'éclairage public	110 497	juil.-19	oct.-19	40 055	27/05/2019

Total	350 360
--------------	----------------

Total des Fonds de concours attribués lors de la Commission du 7 février 2019	1 087 744
Total des renoncements au Fonds de concours 2019	18 798
Reliquat sur l'enveloppe de 1,4 million d'euro inscrite au Budget Primitif de 2019	- 56 902

Résumé de l'acte
057-200039865-20190624-06-2019-DC10-1-DE

Numéro de l'acte : 06-2019-DC10-1
Date de décision : lundi 24 juin 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Fonds de concours 2019 : Attribution et affectation de l'Autorisation de Programme
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/06/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190624-06-2019-DC10-1-DE
Document principal : 70_DE-10-1.pdf

Historique :

26/06/19 08:57	En cours de création	
26/06/19 08:58	En préparation	Catherine DELLES
26/06/19 08:59	Reçu	Catherine DELLES
26/06/19 08:59	En cours de transmission	
26/06/19 09:01	Transmis en Préfecture	
26/06/19 12:39	Accusé de réception reçu	